

Les universitaires turcs en procès

En janvier 2016, 1128 universitaires turcs ont signé une pétition connue sous le nom de “Academics for peace” et intitulée “We will not be party for this crime”, appelant à la paix dans la région du sud-est de la Turquie. Les procès des signataires, accusés de terrorisme par le pouvoir, se sont ouverts en décembre 2017 par petits groupes de quelques personnes. 145 collègues ont déjà comparu devant une cour pénale, et les dates des auditions ont été fixées jusqu’en octobre de cette année. Le 21 février, trois de nos collègues ont comparu devant la cour pénale devant laquelle ils ont présenté leur défense. Parmi ceux-ci la physicienne Ayse Erzan, très connue pour ses travaux en physique statistique, que pour ma part j’ai rencontrée pour la première fois en 1973 à Cargèse et de nombreuses fois depuis dans des réunions diverses, au Centre de physique théorique de Trieste ou à l’université de Rutgers notamment.

Depuis 2011, nous avons été en contact à plusieurs reprises au sujet de l’Académie des sciences turque TÜBA, pour laquelle le gouvernement venait de décider, en dépit des protestations internationales, qu’un tiers des membres et le président seraient nommés par le gouvernement et un autre tiers par un conseil contrôlé par le gouvernement. Face à cette offensive antiscientifique, 70 membres de TÜBA ont démissionné pour fonder une académie indépendante digne de ce nom, intitulée Bilim akademisi. Ayse faisait partie de ces derniers et elle a joué un rôle central dans la formation de Bilim.

Ayse m’a envoyé une transcription en anglais de sa déposition devant la cour criminelle d’Istanbul (<https://bianet.org/english/law/194671-prof-dr-ayse-erzan-s-statement-of-defense>). Elle a participé à une mission d’écrivaines, journalistes, politiciens en Turquie du sud-est, et elle décrit devant la cour ce qu’elle a vu. Je ne peux pas reprendre ici toute sa déposition, mais elle témoigne de manière forte de ce qu’elle a constaté de ses propres yeux. Permettez-moi de ne citer que les deux premiers paragraphes.

Starting from August 2015, the events following the imposition of highly controversial curfews, lasting for months on end in the Southeastern part of Turkey, have resulted in the deaths of more than a thousand people, the total or partial destruction of more than tens of thousands of homes, workplaces, the forced eviction of more than 150 thousand people from their homes in just Diyarbakir, and created more than a million homeless in the whole region.

On the 16th of September, just after the lifting of a nine-day curfew, I was in Cizre, with a group of women writers, journalists and politicians. In the building where condolences were being received, I saw the pain of the mourners who were carrying photographs of their children, mothers and other relatives. The government claimed that only one civilian had been killed within the duration of the curfew; however 21 people had lost their lives, many of them children, women or the elderly.

Ainsi que la dernière phrase :

I do not accept the charge of “engaging in terrorist propaganda”. I demand my acquittal.

Que faire face à cette offensive d’un gouvernement, dont nous voyons bien qu’il est chaque jour plus dictatorial ? Le CODHOS, Comité des droits de l’homme de l’Académie des sciences, est intervenu à plusieurs reprises en écrivant aux autorités. Aucune réponse ne nous est parvenue, mais nos collègues poursuivis nous disent qu’il est important que les autorités sachent que leurs agissements ne passent pas inaperçus à l’extérieur des frontières.

Dans un registre parallèle, nous sommes deux physiciens (Sébastien Balibar et moi) engagés dans le comité scientifique du programme PAUSE (programme d’accueil d’urgence des scientifiques en exil), créé début 2017 et financé majoritairement par le ministère de la Recherche, dans le but d’aider des chercheurs et doctorants contraints à l’exil par les menaces qui pèsent sur eux. La demande est initiée par un établissement universitaire qui souhaite les accueillir, et PAUSE, après examen des dossiers dans lequel nous tentons d’apprécier le degré d’urgence et les possibilités d’insertion, apporte un soutien complémentaire pendant un an. Le programme a débuté en 2017 et est soutenu par une petite centaine de collègues dans toutes les disciplines : le contingent le plus nombreux venait de Syrie. La première session de 2018 s’est tenue en février et, cette fois, les demandes les plus nombreuses venaient de Turquie. Il est clair que les besoins sont grands.

Édouard Brézin

Académie des sciences, coprésident du CODHOS